

# Rapport de mission d'audit

Efrei Paris  
Efrei Paris

## Composition de l'équipe d'audit

Elisabeth CREPON (membre de la CTI, rapporteure principal)

Jean LEQUEVEN (expert de la CTI, co-rapporteur)

EIMokhtar BAKKOUR (expert international de la CTI)

Anaïs LIQUIER (élève expert ingénieur de la CTI)

Dossier présenté en séance plénière du 15 novembre 2023

Pour information :

\*Les textes des rapports de mission de la CTI ne sont pas justifiés pour faciliter la lecture par les personnes dyslexiques.

\*Un glossaire des acronymes les plus utilisés dans les écoles d'ingénieurs est disponible à la fin de ce document.

Nom de l'école : Efrei Paris  
Acronyme : Efrei Paris  
Établissement d'enseignement supérieur privé labellisé EESPIG  
(établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général) par le  
ministère chargé de l'enseignement supérieur ».  
Académie : Créteil  
Siège de l'école : Efrei Paris  
Autres sites : Paris (Villejuif), Bordeaux  
Réseau, groupe : Etablissement Composante de l'établissement public expérimental  
Université Paris-Panthéon-Assas

**Campagne d'accréditation de la CTI : 2023-2024**  
**Demande d'accréditation hors le cadre de la campagne périodique**

**Périmètre de la mission d'audit**

**Demande d'accréditation de l'école pour délivrer le titre d'ingénieur diplômé de EFREI Paris, existant sur le site de Paris (Villejuif) sur un nouveau site situé à Bordeaux.**

Catégorie de dossier	Diplôme	Voie	Antériorité
Hors Périodique (HP)  Nouveau site (NS)	Ingénieur diplômé de EFREI Paris  sur le site de Bordeaux	Formation initiale sous statut d'apprenti	Première accréditation
L'école propose un cycle préparatoire			

**Attribution du Label Eur-Ace®**

**Fiches de données certifiées par l'école**

Les données certifiées par l'école des années antérieures sont publiées sur le site web de la CTI : [www.cti-commission.fr / espace accréditations](http://www.cti-commission.fr / espace%20accr%C3%A9ditations)

## Suivi des demandes précédentes de la CTI

Présentée en commission plénière en octobre 2022, cette demande d'accréditation d'un nouveau site a fait l'objet de quatre demandes complémentaires de la part de la CTI. La réponse à ces demandes spécifiques a été transmise par l'école fin juillet 2023 et fait l'objet de ce rapport simplifié.

### Première demande de la CTI

*Établir une politique de site aboutie pour les implantations de Bordeaux, en relation avec les partenaires institutionnels locaux*

Depuis l'évaluation réalisée il y a un an, l'école a travaillé afin de transformer les intentions indiquées dans le projet initial en relations de partenariats effectives.

Des relations de collaborations ont ainsi été établies avec Bordeaux INP. Plus spécifiquement, des partenariats de recherche sont bâtis avec le laboratoire bordelais de recherche en informatique (LaBRI). Ils vont débiter avec le co-encadrement d'un doctorant financé par l'Efrei (un stagiaire à partir de janvier 2024 et un doctorant à partir 2024). La perspective mise en avant est la signature à terme d'un partenariat de recherche avec le LaBRI dans le cadre d'une convention passée entre Enseirb (école de Bordeaux INP) et Efrei. Il est également évoqué l'extension de cette convention à l'enseignement avec des interventions réciproques dans les formations des deux écoles.

Afin de s'inscrire dans les priorités du territoire, Efrei s'est rapproché d'initiatives régionales rassemblant des entreprises, des entrepreneurs, des acteurs socio-économiques dans le domaine du numérique (Campus cyber, FrenchTech et Aquinum). Trois conventions signées sont fournies dans le dossier attestant de la réalité de cet ancrage.

L'intégration dans le territoire et dans la politique de site est maintenant réelle. Elle est à la dimension de l'implantation de l'Efrei ; son développement devra s'apprécier dans la durée à l'aune de celui du site de l'école.

### Deuxième demande de la CTI

*Clarifier l'offre de formation complémentaire au Programme Grande école qui doit rester majoritaire et prioritaire et communiquer dans ce sens*

L'école prévoit de multiplier ses effectifs totaux par 3,7 à horizon de 5 ans, passant de 252 étudiants à 933. Cette augmentation s'accompagnera d'un rééquilibrage entre cycle ingénieur et programmes experts avec une proportion de 30/70 en 2024 évoluant vers 41/59 en 2028. Les tableaux ci-dessous fournis par l'école détaillent ces évolutions. L'école justifie ce ratio de 41/59 comme une première étape nécessaire pour garantir un modèle économique raisonnable et atteignable mais l'équilibre entre les diplômés du programme ingénieurs et des programmes experts est bien ce que l'école vise. L'école souligne son approche pragmatique et transparente dont l'équipe d'audit peut attester.

En outre, l'analyse de la situation en termes de diplômés conduit aux chiffres suivants en 2028 :

- 80 diplômés en cycle ingénieur par apprentissage
- 109 diplômés en bachelor
- 89 diplômés en mastère

La demande d'un « programme Grande école majoritaire et prioritaire » n'est pas parfaitement atteinte pour les effectifs totaux mais en termes de flux de diplômés au niveau bac plus 5, les effectifs sont équilibrés. On peut donc considérer que la réponse apportée par l'école correspond déjà aux attentes exprimées par la CTI. Il faudra néanmoins que l'école poursuive le rééquilibrage après 2028, comme elle l'indique dans son dossier, avec un groupe d'apprentis supplémentaire qui permettrait d'atteindre un ratio 60/40 en faveur du cycle ingénieur.

Par ailleurs, les nouveaux locaux de l'EFREI à Bordeaux donnent une capacité d'accueil renouvelée à plus de 700 places qui sera suffisante même en 2028 compte tenu de la pédagogie par alternance.

### **Troisième demande de la CTI**

*Stabiliser le futur taux d'encadrement à 18 apprenants par enseignant*

L'école s'est conformée à la recommandation de la CTI. Ainsi, 4 enseignants-chercheurs de l'EFREI viendront s'installer au printemps 2024 sur le campus de Bordeaux. Leur activité d'enseignement concernera majoritairement le cycle ingénieur. Leur présence permettra de créer, au sein du campus de Bordeaux, une antenne de Efrei Research Lab localisé à Villejuif. Ces enseignants-chercheurs maintiendront en effet un lien étroit avec le site de Villejuif d'Efrei Research Lab, grâce à un contact hebdomadaire, tout en contribuant au développement de la recherche locale par des collaborations scientifiques avec le LaBRI et plus marginalement avec le CHU de Bordeaux (voir premier point de ce complément de rapport).

Ces quatre enseignants-chercheurs viendront compléter l'équipe d'enseignants permanents du campus de Bordeaux conduisant à un taux d'encadrement pour le cycle ingénieur de 18 à la rentrée 2024. Des recrutements d'enseignants et d'enseignants-chercheurs permanents sont prévus pour les années à venir afin de maintenir ce taux dans les mêmes proportions. Le plan de développement de l'école est détaillé dans le tableau ci-dessous.

L'équipe d'audit a par ailleurs vérifié que les critères d'intervention des enseignants-chercheurs permanents ainsi que des intervenants vacataires représentants d'entreprises étaient bien conformes au référentiel ce qui est le cas avec une trentaine de pourcent des enseignements pris en charge dans chacun des cas.

#### **Quatrième demande de la CTI**

*Compléter la fiche RNCP sous son nouveau format sur le site de France Compétences en enregistrement de droit. Renforcer la cohérence entre la démarche compétence déployée en interne et la description développée dans la fiche, en particulier en relation avec la structuration en blocs de compétences.*

La fiche est rédigée et en cours de validation par la CTI.